

Immanuel WALLERSTEIN

Directeur du Centre Fernand-Braudel, Binghamton
et chercheur associé à l'université Yale aux États-Unis

(2002)

**“ L’indispensable État :
L’affaiblissement de l’État
fragilisera-t-il le capital ? ”**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Immanuel WALLERSTEIN (2002)

“ L’indispensable État : L’affaiblissement de l’État fragilisera-t-il le capital ? ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte intitulé :
" L'indispensable État: l'affaiblissement de l'État fragilisera-t-il le
capital ? " in ouvrage sous la direction de Pierre Dockès, *Ordre et
désordres dans l'économie-monde*. Paris : Les Presses Universitaires de
France, Quadrige, 2002, chapitre 4, pp. 111-120.

[Autorisation accordée le 26 juin 2003 par courrier électronique.]

[L'auteur est directeur du Centre Fernand-Braudel, Binghamton et chercheur
associé à l'université Yale aux États-Unis] Courriel du professeur:
immanuel.wallerstein@yale.edu

<http://fbc.binghamton.edu/iwrossier03.htm>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 28 juin 2003 à Chicoutimi, Québec.



" L'indispensable État: l'affaiblissement de l'État fragilisera-t-il le capital ? " in ouvrage sous la direction de Pierre Dockès, *Ordre et désordres dans l'économie-monde*. Paris : Les Presses Universitaires de France, Quadrige, 2002, chapitre 4, pp. 111-120.

L'auteur est directeur d'études associé, École des hautes études en sciences sociales (Paris), président de l'Association internationale de sociologie (AIS). Courriel du professeur: immanuel.wallerstein@yale.edu

" Le capitalisme n'aurait pu ni voir le jour sans une alliance active du marchand et du prince, ni se développer sans un constant soutien des États "

B. Rosier. *Les Théories des crises économiques*, La Découverte, 2000, p. 109

Le capital est hostile à l'État, tel est l'un des grands mythes de notre système-monde moderne, lequel est, à proprement parlé, une économie-monde capitaliste. Si, en tant que mythe, il fonctionne bien en réussissant à nous détourner de la réalité, du point de vue de l'analyse, cette proposition est carrément fausse.

Considérons le problème d'un entrepreneur positionné sur un marché. Il veut vendre ses produits afin de réaliser le maximum de profit possible et d'accumuler du capital. Quel est son plus grand adversaire quant à la réalisation de cet objectif ? Évidemment ses concurrents, dans la mesure où ils ont le même projet que notre entrepreneur. Imaginons maintenant un marché libre parfait comme l'ont proposé les économistes classiques, et surtout Adam Smith. C'est un marché dans lequel se trouvent une multiplicité de vendeurs et

une multiplicité d'acheteurs, et où l'information est parfaite (chaque vendeur et chaque acheteur connaît tout ce qu'il faut savoir des conditions du marché).

Sur un tel marché parfait, aucun vendeur ne réussirait à réaliser un profit substantiel. Car chaque acheteur passera de vendeur en vendeur cherchant le prix le plus bas, jusqu'à ce qu'il trouve celui qui accepte de vendre pour le prix de production plus un sou. Une telle situation serait, évidemment, un cauchemar pour les capitalistes. Donc, axiome numéro un : le marché est l'ennemi du profit. Bien sûr, l'entrepreneur a besoin d'un marché pour vendre, et il n'admet pas que d'autres, comme par exemple l'État, lui défendent de maximiser son profit. Mais ceci ne veut pas dire qu'il désire que le marché soit entièrement libre. Il vise plutôt à se positionner dans un marché sur lequel il dispose d'un quelconque privilège ou d'un avantage par rapport à ses concurrents.

Et qui pourrait lui offrir un tel marché ? Seulement l'État. Le maximum que l'État puisse offrir à l'entrepreneur s'appelle un monopole, c'est-à-dire une arène où tout concurrent potentiel serait éliminé. C'est le rêve de tout entrepreneur, mais bien entendu il donnerait uniquement satisfaction à l'entrepreneur qui obtiendrait ce monopole. Tous les autres entrepreneurs en seraient très mécontents, voire scandalisés. Ils se mettraient à dénoncer l'ingérence de l'État dans le marché. Ils hurleraient "laissez-faire, laissez-passer" jusqu'à ce qu'ils obtiennent le monopole du produit en question. Donc, l'attitude de l'entrepreneur vis-à-vis de l'État dépend entièrement de l'avantage qu'il peut personnellement tirer des décisions prises par celui-ci.

Aujourd'hui, il n'est politiquement plus possible pour l'État, dans la plupart des cas, de soutenir un monopole total pour un seul entrepreneur. Et n'oublions pas que, sur le marché mondial, aucun État ne dispose d'un pouvoir juridique lui permettant de le faire. Néanmoins, il existe maintes façons de créer des quasi-monopoles, lesquelles sont toutes d'actualité.

La plus importante est naturellement le brevet qui permet à quelqu'un - à un individu ou, le plus souvent, à une entreprise - de garder les droits à l'exploitation d'une "invention" pendant un certain nombre d'années, souvent avec la possibilité d'en rallonger sa durée. L'explication officielle est la suivante : un brevet est l'indispensable rémunération de l'effort, de l'intelligence, et la compensation du coût de la création de quelque chose de nouveau, d'utile et de commercialisable, sans laquelle les inventeurs ne s'y appliqueraient pas. Cette explication est très douteuse. D'abord, s'il y a une vraie invention de la part d'un individu, il est tout à fait courant que cet inventeur vende son brevet (parfois pour un prix dérisoire) à une entreprise prête à investir l'indispensable capital de développement. À ce moment-là, on récompense plutôt l'investisse-

ment que l'effort ou l'intelligence de l'inventeur. Pour ce qui est du coût de l'invention, cité à l'époque contemporaine notamment pour les nouveaux médicaments, c'est souvent l'État qui, directement ou indirectement, en a assumé les coûts. En tout cas, ce n'est plus le marché qui commande le prix. Évidemment, si c'est une grande avancée technologique, un nombre important d'entreprises seraient prêtes à l'utiliser pour produire des marchandises destinées à la vente, mais le brevet le leur défend. Dès qu'un brevet existe, il n'existe plus de marché libre.

Même sans brevet, les entreprises ont tendance à grossir continuellement, c'est la fameuse concentration de capital. La rationalité d'une telle tendance provient en partie de l'existence d'économies d'échelle, mais elle tient aussi du désir d'absorber, et donc d'éliminer, les concurrents afin de s'approcher d'une situation de monopole. Tout entrepreneur sérieux exige d'augmenter sa part de marché. Évidemment, ceci doit être toléré par l'État. Même aux États-Unis, où il existe depuis un siècle des lois anti-trust, le démantèlement des quasi-monopoles est très rare. Si l'État procède à un tel démantèlement, le quasi-monopole se reconstitue plus ou moins en 10 à 20 ans (voir le cas des télécommunications aux États-Unis ces vingt dernières années).

Mais il ne s'agit pas uniquement de tolérance de la part de l'État. Un des éléments cruciaux dans la consolidation des grandes entreprises concerne la législation réglementaire de l'État. Souvent conçue par ses partisans comme un mécanisme pour limiter les éventuelles conséquences néfastes de telle activité productrice, la réglementation impose inévitablement certains coûts additionnels aux entreprises concernées. Or, ces coûts sont plus faciles à supporter pour les grandes entreprises que pour celles de taille petite et moyenne. La réglementation est donc souvent d'autant mieux accueillie par les grandes entreprises qu'elle fragilise davantage des concurrents déjà marginaux.

Enfin, l'État en tant qu'acheteur, surtout dans les domaines militaires, donne sa préférence aux grandes firmes, considérées comme plus sûres et plus fiables dans la longue durée. Une telle logique a, par exemple, contribué à consolider l'existence de quasi-monopoles dans les grandes industries de transport aérien et maritime.

Une autre activité étatique est devenue absolument centrale pour le maintien des grandes entreprises : le renflouement. En théorie, classiquement, le capitalisme est un système où ceux qui perdent sur le marché en paient le prix et jusqu'à la disparition totale de l'entreprise. Mais plus la production dans un secteur donné est importante et plus elle est monopolisée, plus les

conséquences collatérales d'une éventuelle faillite de l'entreprise sont fortes - pour la population (chômage, manque de produits ou de services) et pour l'État lui-même (à la fois en tant qu'acheteur important, comme garant de l'ordre public et du point de vue de son rôle et de son prestige international). La banqueroute d'une grande entreprise est, par conséquent, généralement inadmissible pour l'État. Résultat : l'État accepte de couvrir les pertes afin de maintenir l'entreprise en activité, ce qui arrive souvent avec de grandes unités de production ou des banques. Une telle politique fait que le marché libre se transforme en un système de socialisation des pertes et de privatisation des profits, un élément crucial du système capitaliste mondial actuel.

Il ne faut pas négliger le rôle de l'État comme acheteur. Pour certains produits, l'État pourrait se trouver presque en situation de monopsonne. Il pourrait donc théoriquement imposer une réduction de prix. Mais en général, on observe le cas inverse, l'État octroyant d'énormes et scandaleuses marges de profit. Il autorise le dépassement des devis à tel point que l'on se demande pourquoi ces devis existent. Souvent, l'explication officielle invoque l'argument de la priorité nationale pour certains producteurs, comme par exemple l'armement. L'argument de l'indépendance nationale est aussi mobilisé lorsqu'il s'agit de s'assurer qu'un producteur national survit dans un domaine considéré comme stratégique afin que l'état ne se trouve pas dans une position de dépendance vis-à-vis d'un autre État.

Il existe encore d'autres explications, notamment la dépendance des hommes et des partis politiques vis-à-vis du financement que leur fournissent les grandes entreprises. Dans les États occidentaux, on appelle cela des contributions politiques. Pour les pays moins riches, on parle de corruption. Qu'importe la dénomination, la réalité est à peu près la même. En outre, le phénomène de rotation de carrière des individus joue un rôle important. Ceux qui négocient les prix pour les gouvernements, les bureaucrates, sont ceux-là mêmes qui vont chercher plus tard, après 20 ou 30 ans de service, un emploi dans les grandes entreprises avec lesquelles ils ont été en relation. En attendant ce moment-là, ils se trouvent déjà du même côté de la table que ceux qui sont d'anciens bureaucrates ayant "pantouflé". Ce n'est pas une forme d'organisation qui renforce l'indépendance des serviteurs de l'État.

Afin qu'un pays puisse sauvegarder ses finances et garantir à sa population un certain niveau de vie, il considère souvent comme essentiel que les principales productions nationales gardent leur part du marché mondial. Cela implique l'utilisation de subventions à l'exportation, directes ou cachées. Ces subventions sont parfois dues à des considérations de politique intérieure, au pouvoir d'une communauté ou d'un groupe de pression au service de certains

intérêts économiques. Parfois, la justification est stratégique : on ne veut pas voir diminuer la vigueur d'une industrie de premier rang - le pétrole, le blé. Même quand ces subventions sont supposées aider à la survie des petits entrepreneurs, il en résulte généralement une concentration accrue. N'est-ce pas ce qui se passe actuellement dans le domaine de l'agriculture ?

Enfin, il faut se souvenir que le marché est mondial alors même que le pouvoir juridique de l'État se restreint au territoire national. Il est sans grand intérêt de disposer d'un monopole parfait au niveau national si la concurrence extérieure est trop sévère. Il existe deux moyens pour les entreprises domiciliées dans un pays puissant de développer ses exportations vers des pays moins riches. D'une part, l'État du pays le plus puissant peut faire pression politiquement, économiquement et le cas échéant militairement afin d'obtenir un laisser-faire commercial, ce qui permet à ses industries bien rodées d'éliminer les concurrents faibles d'un pays moins riche : on aboutit au monopole de fait de l'industrie forte du pays puissant.

D'autre part, il peut conserver son monopole de fait sur le marché mondial en interdisant la vente de technologies avancées et stratégiques à l'extérieur. Ce fut par exemple le cas de la Grande-Bretagne entre 1795 et 1824, et des États-Unis durant les 50 dernières années. L'État peut même empêcher la libre émigration des techniciens capables de reproduire les processus avancés.

Tous ces processus aident les entreprises à obtenir, pour leurs produits, un prix plus élevé que celui qu'elles auraient pu obtenir sur un marché vraiment libre. On comprend que les entrepreneurs qui bénéficient de ces mesures prônent de telles pratiques ; ils sont même enthousiastes ! Évidemment, un tel enthousiasme décline au fur et à mesure que l'on passe du côté des perdants.

Augmenter le prix sur un marché relativement fermé augmente le profit (au moins jusqu'au point où l'élasticité de la demande en limite l'effet). Une autre façon d'arriver au même résultat consiste à minimiser les coûts de production. En théorie, ces coûts sont du ressort de l'entrepreneur. En fait, celui-ci cherche constamment l'appui de l'État. Chaque entrepreneur se trouve en face de trois catégories de dépenses : le personnel, les intrants, les impôts. Considérons le rôle de l'État dans chaque catégorie.

Les coûts salariaux comprennent les paiements de tous ceux qui travaillent pour l'entreprise : le PDG, les cadres supérieurs et moyens, les ouvriers (qualifiés, spécialisés et manœuvres). Évidemment, le prix du travail dépend du rapport demande / offre. Mais il dépend également des conditions de la lutte des classes, le rapport de force dépendant en grande partie de l'influence que

chacun des adversaires détient sur les instances politiques. L'État peut soutenir l'entrepreneur par divers moyens. Il peut limiter les possibilités d'action syndicale de la part des travailleurs : supprimer la possibilité de faire grève ou d'engager telle ou telle action militante de la part des travailleurs. L'État peut aider l'entreprise à se délocaliser vers des zones extra-nationales où se trouve une main-d'œuvre moins chère. Les États ont fait tout cela dès le début du système-monde capitaliste.

Néanmoins, il y a une contradiction systémique qui limite les actions de l'État en faveur des entrepreneurs. En effet, le fonctionnement efficace du système capitaliste exige globalement un niveau suffisant de la demande effective, ce qui peut rendre souhaitable une hausse des salaires payés par les entreprises. Il exige aussi que soit minimisé la turbulence des classes dangereuses, ce qui peut impliquer que l'État prenne en considération certaines revendications ouvrières. On pourrait résumer deux siècles d'histoire, en disant que le résultat de ces considérations a été une hausse continue et générale des salaires. Pourtant, globalement c'est grâce aux États que cette hausse n'a pas été plus grande et plus rapide. Aujourd'hui les entrepreneurs n'ont pas le moins du monde renoncé à faire pression sur les élites politiques en vue de pousser l'État à minimiser cette tendance à la hausse.

L'État joue aussi un rôle considérable dans la détermination des coûts des intrants. Un principe fondamental du capitalisme est que les entreprises ne paient pratiquement jamais le coût total des intrants. Une partie importante est prise en charge par l'État et donc payée indirectement par les contribuables. Ces coûts assumés par l'État sont de trois types : les coûts que représentent l'existence de déchets nocifs, les coûts de remplacement ou de renouvellement des ressources naturelles et les coûts d'infrastructure. C'est ce que l'on appelle pudiquement " l'externalisation des coûts ". Si les entreprises devaient les internaliser tous, la marge de profit baisserait dramatiquement.

Durant les vingt dernières années, une pression importante pour l'internalisation des coûts a eu lieu, une pression médiatisée par le mouvement écologiste / Verts. Quelle a été la base structurale pour l'émergence d'un tel mouvement aujourd'hui et non pas il y a cent ans ? La réponse est simple : les limites physiques de l'externalisation des coûts sont atteintes (ou presque) : plus de rivières à polluer par les déchets, plus de forêts à liquider, etc. En outre, le coût de l'infrastructure, donc des impôts nécessaires à sa construction, devient énorme. À la longue, la seule solution est l'internalisation des coûts et les États commencent à l'accepter. Bien sûr, les capitalistes résistent féroce. Mais, encore une fois, à travers ces luttes, un lent accroissement de l'internalisation réelle finit par se réaliser.

Enfin, en ce qui concerne le troisième coût, celui des impôts, là également les capitalistes commencent à perdre. Le coût total des impôts est, sans aucun doute, infiniment plus grand aujourd'hui qu'il y a 100 ans. L'explication en est simple : la démocratisation du monde. Le pouvoir des petites gens, même s'il est toujours limité, s'est cependant accru. Qu'en font-ils ? Ils font pression sur l'État pour obtenir trois choses : de l'éducation, des services sanitaires et des garanties de revenu au cours de la vie (retraites, salaire minimum, assurance de chômage, etc.). Non seulement ils obtiennent en partie gain de cause, mais en outre ils augmentent sans cesse le niveau de leurs revendications et la mise en place de ces transferts étatiques se diffuse de pays en pays. Il en résulte un coût accru pour les capitalistes. Certes, ces derniers, à nouveau résistent. Mais le résultat est toujours le même : ils réussissent à réduire l'effet sans pouvoir éviter que la courbe continue de monter lentement.

Pourtant, du point de vue des capitalistes, l'État n'est pas l'adversaire, et cela malgré les progrès du système de Welfare, il est plutôt le dernier rempart contre la hausse des coûts. Ce ne sont jamais les grands capitalistes qui espèrent voir disparaître l'État. Ils font, et feront tout pour le maintenir en place, et jusqu'à soutenir des guerres. Si l'État se trouve en position plus fragile aujourd'hui qu'auparavant, la cause en est tout à fait différente. Elle se trouve dans le déclin de la légitimation de l'État par les gens ordinaires. C'est un thème que j'ai traité longuement ailleurs, et que je peux reprendre ici ¹. Il reste cependant essentiel de souligner ici que si le pouvoir étatique commence à s'effriter, depuis une vingtaine d'années, il ne faut pas attribuer ce processus à la pression des capitalistes. La perte de vigueur des structures étatiques nuit d'abord, et principalement, aux grands capitalistes. Ils continuent à chercher l'aide de l'État avec ses deux indispensables volets : augmenter leurs prix de vente sur le marché et restreindre la hausse de leurs coûts de production. En l'absence de leurs pressions, nous risquerions d'aboutir à un marché parfait, un " idéal " désastreux pour le capitalisme en tant que système.

Fin du texte

¹ Voir L'après-libéralisme, [Wallerstein, 1999], surtout les deux essais : "L'implosion du libéralisme" et "L'agonie du libéralisme : quel espoir pour le progrès ?".